

## Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 novembre 2018

Le 21 novembre 2018, à Mallemort, les membres de l'association La Parole aux Citoyens se sont réunis en assemblée générale annuelle sous la présidence du Conseil Collégial. La convocation a été diffusée par mail le 30 octobre 2018 avec l'ordre du jour suivant :

- Bilan d'activité 2018 et rapport moral
- Rapport financier, approbation des comptes 2017 et cotisations 2018
- Perspectives et orientations 2019
- Renouvellement du conseil collégial
- Questions diverses

**Participants** : Jean-Claude Degiovanni, Nicole Guyon, Nathalie Kerbrat, Anne Van den Steen, Pascal Alanic, Alain Brémond, Denise Palix, Francine Guyot, Daniel Guyot, Muriel Platon, Thierry Platon.

**Pouvoirs** : Philippe Bernon a donné pouvoir à Denise Palix, Philippe Pignet a donné pouvoir à Thierry Platon

M. Antoine Allegrini, premier adjoint, représentait la mairie et M. Robert Pascal « couvrait l'évènement » pour le compte du quotidien La Provence. L'association les en remercie. Claude était présent en tant qu'observateur.

### Bilan d'activités / Rapport moral

Un bilan des activités 2018 a été diffusé par mail le 11 novembre dernier (voir annexe). Un tour de table est fait pour recueillir le ressenti de chacun.

**Jean-Claude** : bilan très positif, avec des actions dans des domaines très divers mais avec des résultats inégaux. Au final, l'association est de plus en plus connue, elle s'installe comme un élément qui compte dans le paysage communal.

- des articles sont régulièrement consacrés à nos actions dans les journaux locaux
- nous avons été contactés par Cap Vert Energie pour avoir notre avis sur le projet métropolitain de parc photovoltaïque sur l'ancienne décharge.
- nous avons été contactés par des habitants de Mallemort pour agir auprès de La Poste suite aux problèmes de distribution de courrier sur Mallemort.
- nous avons été contactés par les gilets jaunes avant le début de leur action. Le conseil collégial n'a pas souhaité engager l'association, chacun étant laissé libre d'apporter son soutien.

**Nicole** trouve au contraire, que l'association n'est pas suffisamment connue en regard de ses thèmes d'action et de l'énergie dépensée. A propos des gilets jaunes, elle souhaite que le sujet soit à nouveau débattu.

**Nicole** demande où en est l'action de l'association sur le compteur Linky. Thierry indique qu'Enedis avazit été contacté pour une réunion mais qu'entre-temps le conseil municipal a voté une motion s'opposant, au nom du principe de précaution, à l'installation des compteurs sans le consentement des propriétaires et sans assurance au sujet de leur innocuité pour la santé.

**Nathalie** estime qu'un gros travail a été fait dans des domaines très divers. Elle regrette de n'avoir pas pu être plus présente. Elle est partante pour renouveler l'expérience de la balade « les plantes de nos rues ». Pourquoi pas au parc des 2 canaux ? (d'autant plus qu'elle est engagée dans le projet d'habitat participatif qui avance bien avec le soutien de la mairie)

**Anne** est particulièrement satisfaite de la mise en place des Cafés Citoyens qui permettent des échanges réguliers et de faire avancer efficacement réflexions et projets. Les Cafés Citoyens ont notamment intéressé de nouvelles personnes.

**Daniel** propose un essai de Café Citoyen le samedi matin pour permettre aux personnes qui travaillent le vendredi d'y participer.

**Thierry** fait part de sa satisfaction de voir (enfin) une concertation ouverte à tous dans le cadre du réaménagement de la place du bicentenaire. C'est bien l'objet de l'association de promouvoir ce type de démarche ouverte à tous sans exclusive.

**Denise** estime que le réaménagement de cette place n'est pas une priorité par rapport à d'autres travaux certes moins prestigieux mais vraiment nécessaires dans la commune (pluvial, bornes d'incendie à Bramejean, entretien des chemins et ruisseaux,.....).

**Francine** : L'association a un rôle utile à jouer pour porter les préoccupations des gens car lorsqu'on s'adresse individuellement à la mairie il n'y a jamais de réponse.

**Muriel** fait un bilan des opérations de fleurissement : une visite du village a permis de recenser 81 pots visibles dans les rues, 52 sont en bon état, 10 sont en perte totale et 19 méritent d'être complétés. Au sujet du Piboulon, elle regrette l'attitude de ceux qui au conseil municipal portent ou acceptent sans broncher les mensonges de Voltalia, s'en suit un débat animé avec Alain...

**Thierry** remercie tous ceux qui ont participé à la préparation du recours au tribunal administratif pour la sauvegarde du Piboulon. L'argumentaire a été affiné et plusieurs erreurs ont été corrigées, c'est tout l'intérêt d'un travail collaboratif.

**Alain** est peu disponible mais il trouve que l'association a des réflexions intéressantes et utiles. C'est notamment le cas de la démarche « Inventaire partagé du patrimoine » qui correspond à une vraie attente dans la commune. Il estime que sur certains sujets, Thierry a des positions sans compromis qui amènent à des situations de blocage.

**Thierry** fait remarquer que l'absence de compromis n'est pas de son fait mais bien de celui du délégué à l'urbanisme. Les faits montrent bien au contraire que La Parole aux Citoyens est une force de proposition à la recherche de compromis raisonnables :

- Sur le Piboulon, nous avons dès 2015 proposé un compromis en orientant le projet Voltalia sur l'ancienne décharge plutôt que sur la Crau du Piboulon. Il nous a été répondu qu'il s'agissait d'une installation classée et que la réalisation d'un parc photovoltaïque était techniquement impossible.
- Aujourd'hui l'association propose à nouveau un compromis à travers l'instruction d'un arrêté de biotope sur la base d'un diagnostic des analyses de Thierry Dutoit et Georges Guende. Cette proposition est toujours sans réponse.

Au final ce sont bien les manières d'agir et l'intransigeance d'un seul interlocuteur à la mairie qui posent problème.

**Pascal** a apprécié la démarche : « inventaire du patrimoine ». Il souhaite poursuivre ses recherches sur le chemin de fer des Bouches-du-Rhône et la gare de Mallemort-Pont Royal. Dans ce cadre il souhaiterait avoir accès aux archives de la commune.

*Après délibération, le rapport moral est adopté à l'unanimité*

## **Rapport financier**

Au 22/11/2017 le bilan financier s'élevait à **101.99 Euros**

Au 21/11/2018 celui-ci est de **76.23 Euros**

Le détail des recettes et dépenses est donné en annexe 2

*Après délibération le rapport financier est adopté à l'unanimité*

## **Orientations et perspectives 2019**

Un certain nombre de sujets ont été évoqués (*il sera cependant utile de compléter la réflexion lors d'une prochaine réunion mensuelle*) :

- « Jardinons Mallemort » : organisation d'une opération de rafraîchissement des pots
- Poursuite de la démarche « cheminement doux » avec présentation de nos réflexions lors de la journée « Mallemort à Bicyclette »
- Poursuite de la démarche « Inventaire partagé du Patrimoine »
- Journée « 2 canaux » associant : historique des deux canaux, découverte de la biodiversité du site, information sur le projet d'habitat participatif
- Réflexion sur les besoins des Mallemortais en termes de transport en commun
- Une subvention de 500 Euros a été demandée à la préfecture (Fond de Développement de la Vie Associative) pour organiser une projection-débat et des animations sur le thème du développement durable. *Hors réunion : cette subvention a été obtenue*

Par ailleurs, une réflexion est à mener sur un changement des statuts de l'association afin de lui permettre de solliciter des subventions de la Métropole et de la commune (les statuts actuels interdisent de demander des subventions au niveau communal ou intercommunal). Nathalie évoque à ce sujet les réflexions menées au sein du Café Citoyen de Saint Rémy qui a décidé d'accepter des subventions communales.

## **Renouvellement du Bureau Collégial**

Il est proposé à Daniel Guyot et Pascal Alanic de se joindre aux 5 membres du conseil actuel.

La composition du nouveau conseil est la suivante : Nathalie Kerbrat, Anne Van den Steen, Jean-Claude Degiovanni, Alain Brémond, Daniel Guyot, Pascal Alanic, Thierry Platon

*Le nouveau conseil collégial, composé de sept membres, est élu à l'unanimité.*

## Questions diverses

La présence d'Antoine Allegrini est mise à profit pour échanger sur divers sujets et faire un point sur un certain nombre de propositions faites par l'association à la mairie :

### Elu référent

Pour faciliter les relations avec la mairie et éviter de déranger Hélène Gente pour la moindre demande (achats de fleurs, impressions d'affiches, prestations des services techniques,...) l'association propose de s'adresser à un élu référent. Antoine Allegrini pourra être cet élu référent.

### Inventaire partagé du Patrimoine

Sur ce sujet, nous avons proposé une réflexion commune avec la commission patrimoine et le CAUE. Une réponse de la commission patrimoine nous a été promise en avril « pour les prochaines semaines », cependant nous restons à ce jour en attente de réponse.

### Cheminevements doux

Thierry précise la démarche de l'association : il s'agit de proposer un schéma directeur pour les cheminevements doux :

- définir des itinéraires répondant à des besoins fonctionnels précis : liaisons Village-Ecoles/Equipements sportifs, Village-Intermarché, lotissements/ Ecoles, etc...
- Pour chacun de ces itinéraires, proposer des aménagements simples permettant de les rendre opérationnels ou de les conforter en tant que cheminevements doux utilisables à pied et en vélo.

### Réunions de quartier

L'association a trouvé la démarche « réunions de quartier » utile. Un nouveau point de concertation avait été annoncé pour le printemps dernier mais n'a pas eu lieu.

- Une des toutes premières demandes était le marquage d'un passage clouté au rond-point de la Durance. Ceci a été fait au rond-point du golf mais pas au rond-point de la Durance.
- La fermeture totale du chemin de Fontenelle aux vélos et aux piétons n'était pas une demande des riverains

Antoine Allegrini précise qu'un bilan sera fait au printemps 2019

### Budgets participatifs

L'association propose d'expérimenter un « budget participatif » : dans un projet comme la place du bicentenaire une part du budget (5% ?) est affectée à élément qui devient un projet citoyen choisi et décidé par les habitants (exemple Kiosque, ou jardin fleuri)

## **Piboulon**

A titre personnel, Antoine Allegrini a trouvé très pertinent le travail réalisé par l'association et les présentations faites lors de la réunion publique du 18 octobre. Il indique qu'une réunion de groupe a lieu en même temps que notre AG pour répondre aux propositions formulées par l'association :

- Prise en compte des nouveaux éléments apportés ce printemps et instruction d'une procédure de protection de biotope : le sujet serait en cours de discussion en réunion de groupe
- Mise en place d'une commission extramunicipale environnement : une réflexion est en cours à ce sujet au niveau de la commission environnement
- Observatoire communal de la biodiversité : une demande de budget aurait été faite à la métropole et aurait été refusée.
- Réflexion sur un Schéma Directeur Communal Photovoltaïque

Au sujet de l'observatoire de la biodiversité, Antoine Allegrini indique qu'un budget avait été demandé à la Métropole mais a été refusé. La Parole aux Citoyens précise que sa proposition ne consiste pas à financer un bureau d'études, mais à impliquer directement les habitants de la commune dans le recensement de la biodiversité communale et dans l'appropriation par les Mallemortais des richesses de notre territoire. La démarche proposée est une démarche citoyenne qui ne nécessite pas de budget particulier de la Métropole, mais un effort de communication et de concertation.

Le premier adjoint confirme ignorer que la lettre de l'IMBE qu'il a lue en conseil municipal répondait à une demande de soutien au projet Voltalia et non à une demande de présenter les travaux de Thierry Dutoit

Concernant le futur projet de parc solaire sur l'ancienne décharge Antoine Allegrini indique qu'Hélène Gente « ne se laissera pas avoir une seconde fois... » et qu'en conséquence elle fait partie du jury de sélection (avec également le maire de Charleval, précise Muriel). La procédure adoptée sur ce projet par la Métropole est rassurante.

Au final il est estimé que les réflexions et les propositions de l'association pourraient constituer des opportunités positives et qu'une amélioration des modalités de dialogue avec la mairie est à rechercher.